

BRUGGE X

G.P.P./4/340



NOS VICINAUX



VACANCES 83

LE VENT DU LARGE : UNE SOURCE DE SANTE

Le vent du large véhicule avec lui de fines particules de chlorure, de brome et d'iode. Aussi est-il préférable de respirer profondément à la mer qu'en ville où l'air est pollué par la poussière, les ordures et les gaz d'échappement.

Une grande partie de l'iode dont nous avons besoin, nous vient de la mer. Bien avant que la science moderne se soit occupée des aspects bienfaisants de la mer, les médecins grecs, romains et arabes y envoyaient déjà leurs patients pour qu'ils s'y rétablissent.

En l'an 1.000 déjà, le célèbre médecin arabe Avicenne prescrivait un séjour à la mer à de nombreux malades. D'après lui, la mer garantissait aux gens bien portants «l'immunité contre tout mal et toute forme d'infection». Et avant Avicenne, Euripide avait déclaré : «La mer lave de tous les maux». Nos appartements et notre maison de vacances à la mer sont donc idéalement situés pour une cure de santé.

Mais la côte constitue également un point de départ idéal pour se détendre et faire des visites intéressantes. La province côtière, la Flandre occidentale, s'étend sur plus de 3.000 km². Et cela n'est pas peu ! Elle compte de nombreux petits villages où on peut encore s'imaginer être seul et des villes tellement riches en trésors d'art et en monuments qu'elles attirent des touristes du monde entier. Etes-vous déjà allé p. ex. à Poperinge, la ville du houblon où, jusqu'il y a quelques années, celui-ci était contrôlé et pesé par des fonctionnaires assermentés dans la «balance municipale» ou «balance à houblon» ?

Les volets y étaient toujours hermétiquement fermés, car le houblon, en raison de sa couleur et de sa qualité, craint la lumière.

Cet endroit s'est maintenant développé jusqu'à devenir un véritable musée du houblon, offrant une image vivante de la naissance, de la croissance et de la floraison du houblon. De grandes photos documentaires montrent les timides tentatives de perfectionnement des premières machines pour alléger le travail que nécessitait cette culture et on y trouve également exposés de nombreux outils conservés intacts (musée ouvert les dimanches et jours fériés de 14h30 à 17h30).

LE CALME ET LA DIVERSITE DES ARDENNES

Des promenades romantiques à travers des paysages hauts en couleur, le calme, la quiétude des longues soirées d'été, la diversité, toutes choses à votre portée si vous venez passer quelques jours dans notre maison de vacances «Annette en Lubin» à Spa.

La propension au merveilleux qui nous habite tous s'y trouve comblée, car cette part de merveilleux, dans les Ardennes, vous la découvrez dans une fleur, dans un arbre, un ruisseau, un jeu de lumière,...

Mais il n'y a pas que les arbres à admirer. Avez-vous déjà été p. ex. au parc naturel de La Reid, situé à 20 km de Liège, entre Banneux, Remouchamps (grottes !) et Spa ? Il s'étend sur 40 ha.

On peut y observer les différentes espèces d'animaux d'Europe (cerfs - mouflons - sangliers - bisons - ours bruns - daims, etc.). Des promenades faciles à travers les bois sont prévues pour les piétons. Un paysage accidenté, un ruisseau et plusieurs étangs rendent ces promenades particulièrement attrayantes, promenades le long desquelles sont aménagées de nombreuses haltes. En outre, une plaine de jeux pour enfants et un café-restaurant accueillant vous souhaitent la bienvenue.

Avez-vous déjà entendu parler de la Gorella, la Cambridge, la Senga, la Gigan, Madame Mautot et Red Gauntlet ? Ce sont des sortes de fraises au sujet desquelles les gens de Wépion, charmante petite localité mosane sont intarissables.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la commune de Wépion est un centre réputé de la culture des fraises. Un «musée de la fraise» devait donc inmanquablement y être installé. Il vit le jour en 1975 après quelques années de préparation. Une visite audit musée vous apprendra tout sur la culture des fraises, sur les différentes espèces existantes, sur toutes sortes de boissons et de plats délicieux que l'on peut préparer à base de fraises. A côté de cela, le musée possède également un département «folklore» regroupant de grands et petits «trésors» de la vie populaire locale.

Une chose qu'il ne faut rater à aucun prix dans ce musée, c'est un livre comportant des recettes, du 19^e siècle jusqu'à nos jours, de divers produits à base de fraises, depuis la glace et la confiture jusqu'à l'étonnante soupe de fraises, en passant par les tartes, le vin, la liqueur et les boissons rafraîchissantes !



groupe du limbourg

1000 jours sans accident avec chômage de l'équipe n° 3 - mouvement tessenderlo - st-trond

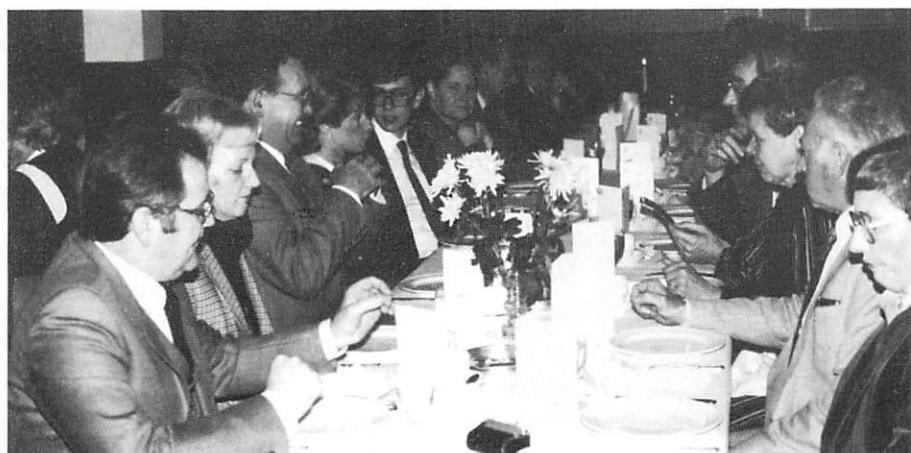
C'est le 20 novembre 1982, à 20 h, que s'est déroulée, dans le réfectoire de l'atelier de Hasselt, la fête organisée à l'occasion des 1.000 jours sans accident avec chômage de l'équipe n° 3 - Mouvement Tessenderlo - St-Trond.

M. Kestens, chef de service de la sécurité du Groupe du Limbourg, souhaite la bienvenue aux invités. M. s'Heeren, ingénieur, après avoir demandé d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Goovaerts, ingénieur, directeur régional, décédé inopinément 2 semaines avant cette cérémonie, présente M. Vanbrussel, directeur régional f.f. du Groupe d'Anvers-Limbourg. Il insista ensuite, au cours d'une brève allocution, sur l'im-

portance que revêt, tant pour le personnel que pour la Société, le «fait de travailler en toute sécurité». Il rappela l'époque où, bien qu'avec moins de moyens, les 4 équipes limbourgeoises avaient été à l'honneur en l'espace d'une seule année.

Au cours du banquet qui s'ensuit, M. Dubois, inspecteur principal du Service Général de la Sécurité, prit la parole. Il demanda à l'équipe, qui fut éliminée après avoir atteint les 1.000 jours le 8 mars 1982, de ne pas céder au découragement et de mettre tout en oeuvre pour reprendre place parmi les équipes victorieuses.

Il fut ensuite procédé à la remise d'un cadeau-souvenir.



UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION...

- 1er-6 mars BRUXELLES** Parc des Expositions de Bruxelles : «Batibouw» (salon international du bâtiment et de la décoration).
- 1er-7 mars CHARLEROI** 27e Salon international de la Maison et des Vacances.
- 5-13 mars GAND** Salon des Vacances et du Printemps (Floraliapaleis).
- 12-20 mars BRUXELLES** Expo Centre Rogier : Foire internationale du Livre.
- 12 mars ANVERS** «Cortège des cortèges» - cortège carnavalesque, à 13 h.
- 13 mars ANDENNE** Grand Carnaval des Ours, à 15 h., avec de nombreux chars et groupes étrangers (2.000 participants) - Jet d'oursins, à 18 h.
- 13 mars FOSSES-LA-VILLE** Carnaval des Chinels à 14 h. Par leur participation (plus de 200), les Chinels qui ont déjà acquis une renommée internationale, constituent l'attraction principale de ce cortège. Inlassablement, ils exécutent, au son d'une musique gaie, leurs sauts et danses alertes...
- 13 mars HAL** Cortège carnavalesque, à 14 h.
- 13 mars HASSELT** Cortège carnavalesque international, à 14 h.
- 19-27 mars BRUXELLES** Parc des Expositions : Salon des Vacances (tourisme, yachting, caravaning, motorhome, camping, sport, photographie).
- 19-27 mars BRUXELLES** Parc des Expositions : Forum des Nations (salon de produits de consommation et de tourisme présentés par des participations officielles étrangères).
- 19-27 mars BRUXELLES** Parc des Expositions : Expo-Printemps 83 (alimentation, ameublement, décoration d'intérieur, confort familial).
- 19-27 mars GAND** Salon de l'Automobile (Floraliapaleis).
- 3-4 avril KRUISHOUTEM** Fêtes de l'Œuf.
- 7-17 avril NAMUR** 33e Exposition officielle de Namur.
- 23 avril - 2 mai NIVELLES** Grande Foire commerciale du Brabant wallon : activités sportives et culturelles.
- 23 avril - 2 mai TOURNAI** 37e Foire commerciale, industrielle et artisanale.
- 29 avril - 2 mai NEERPELT** Festival européen de musique pour la jeunesse.

REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES administration centrale



C'est le 3 janvier 1983 qu'ont eu lieu la cérémonie traditionnelle du nouvel an et la remise de distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et de décorations civiques pour 35 ou 25 années de service.

M. le Directeur général, entouré des Directeurs, a prononcé l'allocution suivante : *Ce m'est un réel plaisir de vous présenter mes vœux les meilleurs pour l'année nouvelle. Je vous souhaite ainsi qu'à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers, santé et bonheur pour 1983.*

L'an dernier, la crise économique que traverse l'Etat a commencé à se faire sentir au sein de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux. Aussi 1982 a-t-elle été une année difficile.

Je crains que ce ne soit pas mieux en 1983. Toutefois, je dispose d'une bonne équipe et sais que je puis compter sur vous. Je suis d'ailleurs persuadé, qu'ensemble, nous fournirons du bon travail.

Indépendamment de la gestion journalière des Chemins de fer Vicinaux, nos activités en 1983 comporteront 3 nouveaux volets. Tout d'abord, le plan d'assainissement financier de la S.N.C.V. Vous n'ignorez pas que M. le Ministre nous a demandé d'étudier un plan quinquennal d'assainissement financier, compte tenu de la réduction de l'intervention de l'Etat. L'établissement de ce plan ne fut pas aisé, mais nous y sommes parvenus et je profite de cette occasion pour remercier tous mes collaborateurs de l'aide qu'ils ont bien voulu m'apporter à cette occasion.

Ce plan est raisonnable et je crois qu'il doit nous permettre de faire face aux difficultés auxquelles nous serons confrontés.

Deuxième direction de nos activités : à partir de janvier 1983, de nombreux comptages seront effectués concernant le trafic voyageurs. Indépendamment de l'origine et de la destination de tous les usagers, nous voulons également savoir d'où ils viennent réellement et où ils vont travailler ou étudier. L'analyse de ces comptages, réalisée à l'aide de l'ordinateur, nous permettra d'offrir une desserte encore meilleure. Nous devons améliorer la position des Chemins de fer Vicinaux dans les transports en commun afin de pouvoir nous maintenir comme une des plus grandes sociétés de transports en commun du pays.

Une troisième direction concerne le plan intercity, à savoir la restructuration du réseau de la S.N.C.B. et, conséquemment, l'adaptation de notre exploitation aux situations nouvelles.

Ceci est relativement important puisqu'il s'agira d'assurer un complément de plus de 6 millions de km par an. Il faudra définir de nouveaux horaires, instaurer de nouveaux services, en aménager d'autres suivant les nécessités.

Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le travail qui manque et les tâches sont enrichissantes. Vous connaissez votre métier. Vous pouvez m'aider. Je sais que je puis compter sur vous et vous faire confiance.

Je vous remercie beaucoup.

La réception qui suivit se déroula dans une atmosphère très agréable.



ORDRES NATIONAUX

Commandeur

Ordre de Léopold II

MM.

Vervaeet E., directeur régional
Lefever G., inspecteur principal

Officier

Ordre de la Couronne

MM.

van Belleghem B., inspect. princ. adj.
De Prins H., inspecteur technique

Chevalier

Ordre de Léopold

M. Op de Beeck J., inspecteur principal

Ordre de la Couronne

MM.

Gilquin J., chef de serv. de 1ère cl.
Gosselin O., moniteur d'organisation
Pierre A., moniteur social
Peeters J., sous-chef de bureau
Chevaillier J., chef de serv. de 2e cl.
Mme. Carpentier A., assistante sociale

Palmes d'Or

Ordre de la Couronne

M. Steux V., agent techn. méc.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 1ère cl.

MM.

Henrard C., directeur général
Sevrin H., sous-chef de bureau

Croix civique de 2e cl.

MM.

Van Haeren P., rédacteur
Steux V., agent techn. mécanographe

25 années de service

Médaille civique de 1ère cl.

MM.

Knockaert J., inspecteur principal
Dambremé E., moniteur

Médaille civique de 2e cl.

M. Langhendries K., cond.-rec. AB



UNE NOUVELLE EQUIPE DE FOOTBALL

Il y a quelques mois a été fondée, par le personnel de l'atelier de Liège St-Gilles, une nouvelle équipe de football. Celle-ci aimerait organiser des matches avec d'autres équipes vicinales au cours de la saison 1983-84. Afin de pouvoir préparer les rencontres, les intéressés sont invités à prendre contact avec le secrétaire de la nouvelle équipe, M. Franco Philippe, 11 rue des Martyrs, 4162 Hody-Anthisnes.



Une usure inégale des talons de vos chaussures peut être le reflet de légères malformations de votre squelette, qu'elles soient congénitales ou non.

De même, vos pneus témoignent de l'état de santé de votre véhicule. Une usure anormale peut révéler des problèmes mécaniques (équilibrage des roues, géométrie, amortisseurs, freins, jantes, etc.) à faire examiner au plus tôt.

Dès que la profondeur des sculptures d'un de vos pneus est inférieure à 1 mm (même sur une petite partie de la

surface de roulement), vous êtes en infraction.

Il se fait que policiers et gendarmes ont reçu l'ordre d'examiner plus particulièrement les pneus et les feux des véhicules.

Quand on songe qu'une voiture lancée à 120 km/h repose sur quatre parcelles de caoutchouc dont la surface de contact au sol n'est pas plus grande que la paume de la main, on comprendra que les contrôles soient sévères.

Dans votre intérêt. Et celui des autres.

(Conseil supérieur de la Sécurité routière)

VERS UNE NOUVELLE TARIFICATION A LA S.N.C.V.

Depuis le 1er septembre 1981, une nouvelle méthode de tarification dite par zones est expérimentée dans les régions de Gand, de la Côte, de Charleroi et du Sud-Est Luxembourgais.

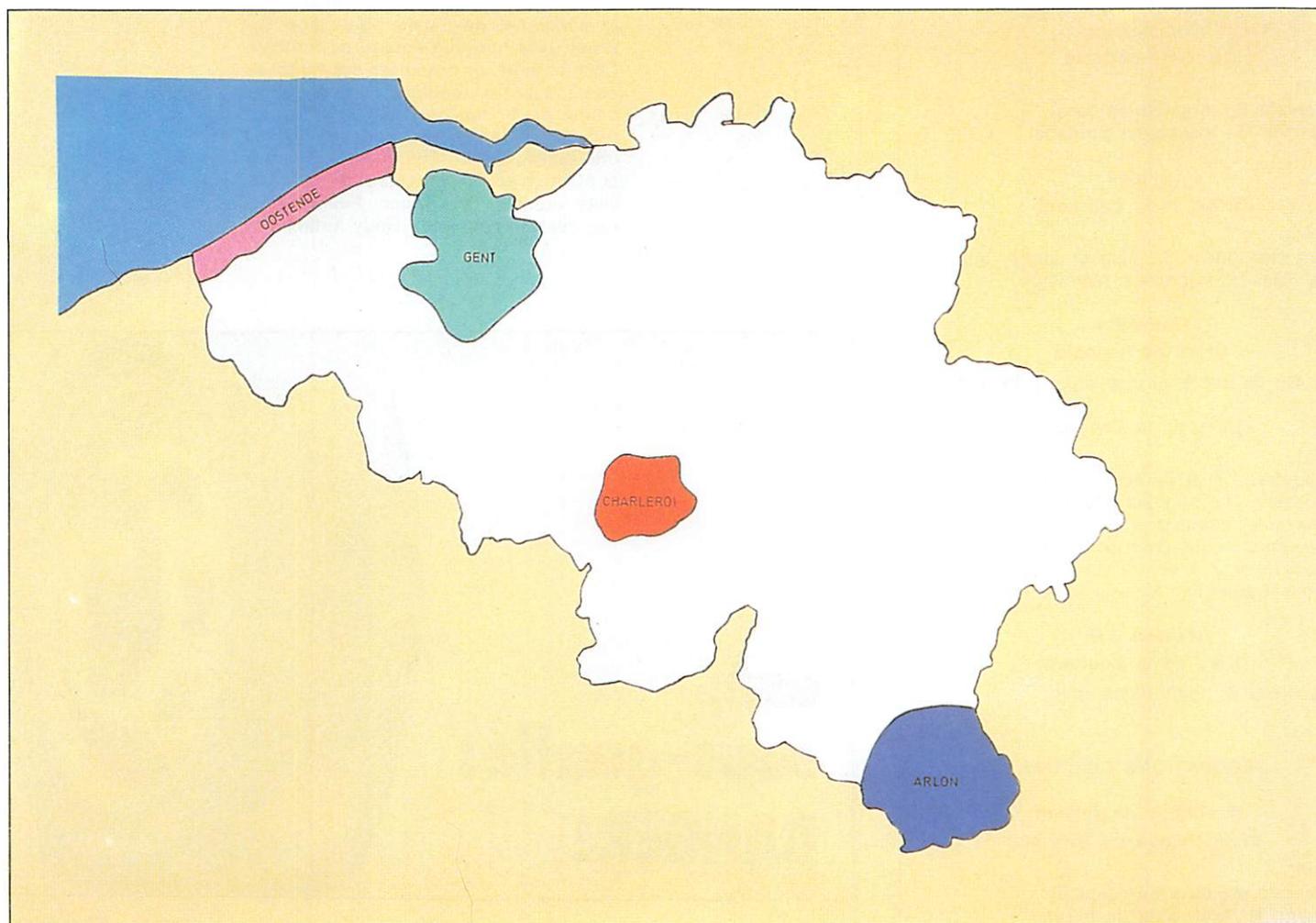
Le tarif antérieurement appliqué dans ces régions était fonction d'un nombre de sections parcourues ; il impliquait dès lors de nombreux échelons de prix et provoquait une perte de temps lors de la perception.

Par ailleurs, dans les villes et grandes agglomérations urbaines, le voyageur bénéficie d'un tarif unique avec la possibilité d'utiliser des cartes à voyages multiples. La situation se complique lorsque, pour un même voyage, il doit utiliser les réseaux de deux sociétés de transport en commun.

Pour permettre aux usagers de voyager indifféremment sur le réseau urbain — à tarif unique — et le réseau régional — à tarif sectionnel — il fallait trouver un

système nouveau, simple, facilitant la tâche du receveur et la compréhension du voyageur.

Le tarif zonal peut répondre à ces objectifs. Il apporte une solution au problème de discrimination entre les voyageurs interurbains (qui ne bénéficient pas de cartes à voyages multiples à prix avantageux) et les voyageurs urbains, et fait disparaître le problème des correspondances entre les lignes des diverses sociétés.



Régions à tarif zonal.

COMMENT CE NOUVEAU TARIF FONCTIONNE-T-IL ?

Le principe de base consiste à diviser les régions en zones à l'intérieur desquelles le tarif est unique ; les zones correspondent approximativement aux anciennes communes, mais ont parfois été modifiées en fonction des itinéraires des véhicules et des quartiers d'habitation.

D'autre part, là où des zones urbaines existaient, il fallait tenir compte de leurs limites et, dans les grandes ag-

glomérations, il fallait une découpe commune aux sociétés de transports intercommunaux et à la S.N.C.V.

Restait à fixer toutes les modalités d'application et à concevoir un nouveau titre de transport pour les voyageurs interurbains : la carte à cases.

LA CARTE À CASES

A présent, outre le billet et l'abonnement, le voyageur en tarif zonal a la possibilité d'utiliser une carte qui se

compose de 16 cases.

Le nombre de cases à annuler correspond en principe au nombre de zones parcourues plus une à titre de droit fixe d'embarquement. Les cartes existent tant pour les voyageurs à tarif plein que pour les voyageurs bénéficiaires de réductions.

Rappelons qu'un des objectifs du tarif zonal est d'amener le voyageur à calculer lui-même le nombre de cases à annuler, afin d'éviter les pertes de temps à la perception.

Dans cette optique, ces cartes doivent être obligatoirement achetées à l'avance soit aux guichets des aubettes de la S.N.C.V., aux guichets des gares S.N.C.B., dans les bureaux de poste, auprès des facteurs (donc, à domicile) ainsi qu'à certains points de vente particuliers (librairies, banques).

Finalement, avec la carte à cases, chacun y trouve son compte : le voyageur qui bénéficie d'un prix avantageux, et le receveur dont la tâche est simplifiée lors de la perception.

COMMENT RECONNAÎTRE LES ZONES ?

Sur les lignes de tram ou autobus concernées, tous les arrêts ont été pourvus d'une plaque supplémentaire qui porte un numéro correspondant au numéro de la zone.

INFORMATION AU PUBLIC

Afin de sensibiliser les voyageurs au nouveau système, une vaste campagne d'information a été lancée par le service commercial, par l'organisation de conférences de presse, la distribution de brochures explicatives et d'auto-collants ainsi que par la diffusion d'un film publicitaire dans les salles de cinéma. De plus, un info-bus spécialement aménagé a parcouru toutes les entités concernées afin d'informer directement la population et de recueillir les avis et suggestions.

LES RÉSULTATS DE L'ESSAI

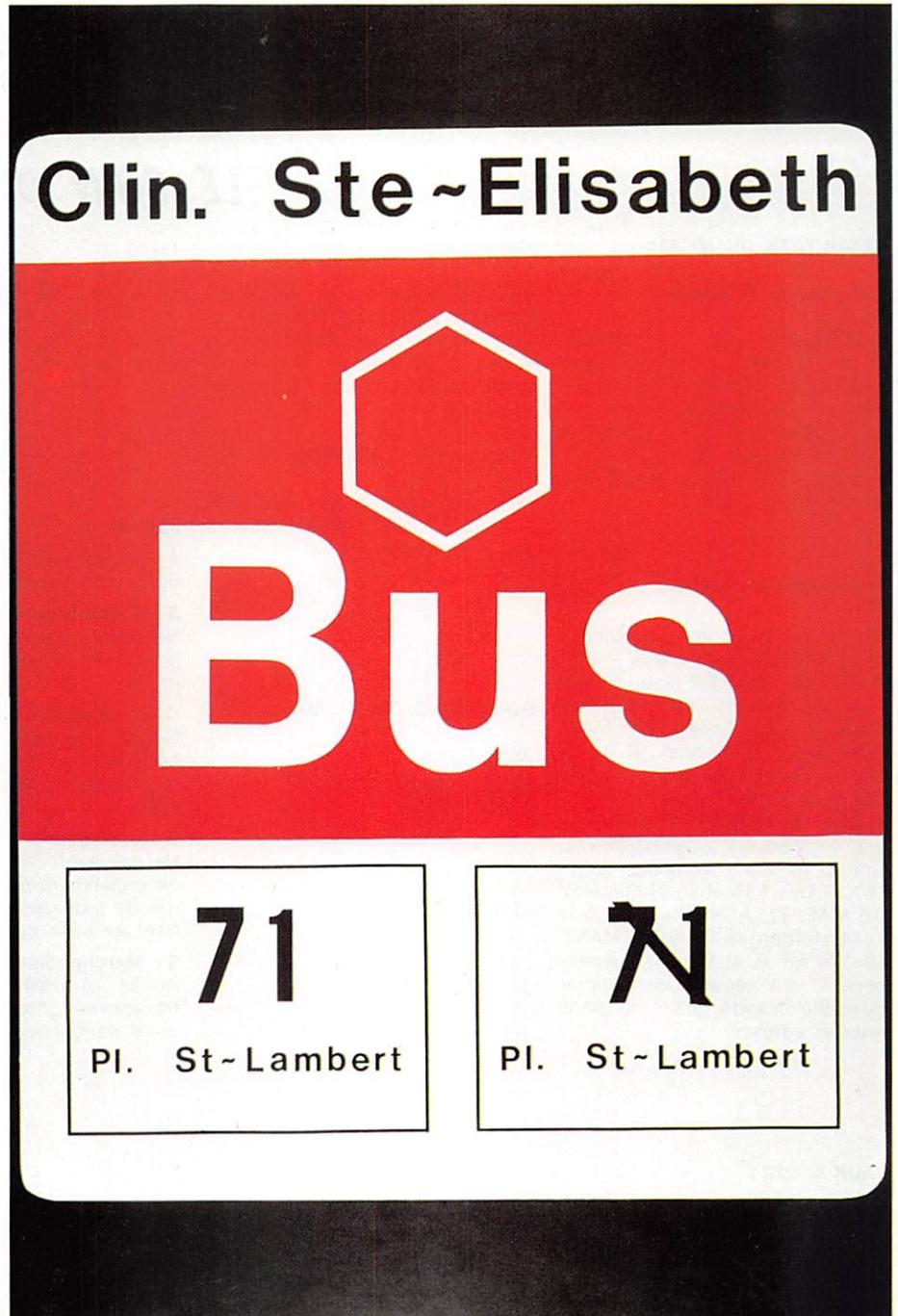
Il a été constaté qu'en général le personnel assimilait bien le nouveau système et l'appréciait.

De même après une courte période d'adaptation, le public a réagi positivement.

Les recettes enregistrées dans les régions à tarif zonal ont augmenté sensiblement par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Actuellement, il est envisagé d'étendre le tarif zonal à tout le territoire, et plus tard, à tous les titres de transport.

Il est même prévu de mécaniser la perception à bord des véhicules par l'utilisation d'appareils oblitérateurs de cartes.



↖ Nouvelle plaque d'arrêt.

→ Oblitération manuelle avant l'arrivée des oblitérateurs mécaniques.

PAGE FAMILIALE

LE COIN DES JEUNES

RÉSULTATS DU N° 221

Ont obtenu 16 points :

BRASSELET Cédric et Samuel 10 et 12 ans - Profondeville / FABRINETTI Gérard 12 ans - Esneux / JACQUEMIN Christ. 14 ans - Haine-St-Paul / LAENEN Phil. et Laurent 12 et 10 ans - Hamois / VANDEKERCHOVE Sylvie 13 ans - Courtrai.

Ont obtenu 15 points :

BUFFIN J.-C. 12 ans - Couillet / COLLETTE Michel ? ans - Flémalle / DE BACKER Isab. 14 ans - Cortil-Noirmont / DEQUEE Philippe 14 ans - Grivegnée / MASSON Didier et Pascal 16 et 11 ans - Braine-l'Alleud / PANIS Nancy et Nathalie 12 et 11 ans - Awans / SCHUMACKER Fabian 9 ans - Verviers / VERSAEVEL Conny 16 ans - Ostende / LOTTHIOR Geert 16 ans - Gullegem / DE MAERTELAERE Hugo 14 ans - Destelbergen / COSEMANS Miet et An 15 et 9 ans - Diepenbeek / + 1 réponse sur papier quadrillé frappe machine sans nom et adresse.

Ont obtenu 14 points :

CAUDRON Joël ? âge - Estinnes-au-Val / HOENINGS Christel 11 ans - Wonck / LAURENT Joc. et Vinc. 10 et 8 ans - Spy / LEFEBVRE Béat. 12 ans - Houdeng-Aimeries.

Ont obtenu 12 points :

MOT Christel 12 ans - Gooik-Leerbeek / SPELTINX Emile 16 ans - Wuustwezel.

ou :

$$\begin{aligned} 4 + 6 &= 10 \\ 9 \times 10 &= 90 \\ 3 - 2 &= 1 \\ 90 + 1 &= 91 \\ 91 \times 5 &= 455 \end{aligned}$$

F : Piéton

Mettre un piéton en danger.

G. Signal lumineux

Ne pas respecter un feu rouge ou jaune-orange fixe.

H : Ligne blanche continue

Avoir franchi une ligne blanche continue.

I : Priorité

Ne pas avoir respecté les règles de priorité ainsi que le triangle sur pointe et signal STOP.

J : Dépassement et croisement des trams

Avoir dépassé ou croisé un tram par la gauche quand il est possible de le faire par la droite.

K : Passage à niveau

S'être engagé sur un passage alors que c'est interdit.

L : Autoroutes

Avoir emprunté un raccordement transversal, fait demi-tour ou marche arrière.

M : Eclairage

Avoir circulé sans éclairage avant ou arrière la nuit ou de jour la visibilité étant de moins de 200 m.

N : Vitesse

Avoir dépassé de + de 10 km/h. la vitesse autorisée.



SOLUTIONS DU N° 221

JEU N° 1 :

PURE - PEUR
PUER - REPU.

JEU N° 2 :

$$\begin{aligned} 9 \times 5 &= 45 \\ 6 + 4 &= 10 \\ 45 \times 10 &= 450 \\ 3 + 2 &= 5 \\ 450 + 5 &= 455 \end{aligned}$$

JEU N° 3 :

A : Ne pas avoir suivi les injonctions d'un agent qualifié.

B : Dépassement

Ne pas avoir respecté les signaux interdisant le dépassement.

C : Changement de direction

Gêner la circulation des autres conducteurs ; ne pas avoir cédé le passage à la circulation normale.

D : Croisement

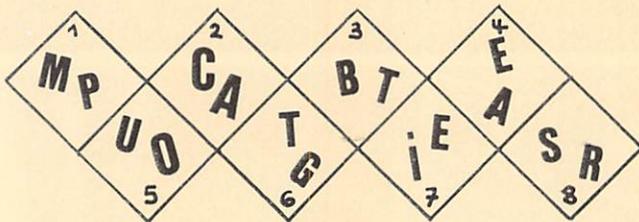
Ne pas avoir respecté les règles de croisement signal B19 - priorité de passage à ceux qui viennent en sens opposé.

E : Marchandises dangereuses

Accès interdit aux véhicules transportant certaines marchandises dangereuses.

JEUX N° 222 :

JEU N° 1



Supprimez une lettre dans chaque case pour faire avec les lettres restantes un verbe de 8 lettres.

NB. Pour vous aider nous avons numéroté les cases.

JEU N° 2

$$\begin{aligned} \boxed{68} \quad \boxed{59} \quad \boxed{44} \quad \boxed{12} &= 33 \\ \boxed{46} \quad \boxed{12} \quad \boxed{9} \quad \boxed{17} &= 33 \end{aligned}$$

ARRIVEREZ-VOUS A 33 ?

Vous pouvez employer les signes + - : x entre ces nombres mais une seule fois pour chacune des réponses.

JEU N° 3

BASQUE	CROCHE
TOUCHE	TANGUE

Changez 1 lettre = 1 autre mot

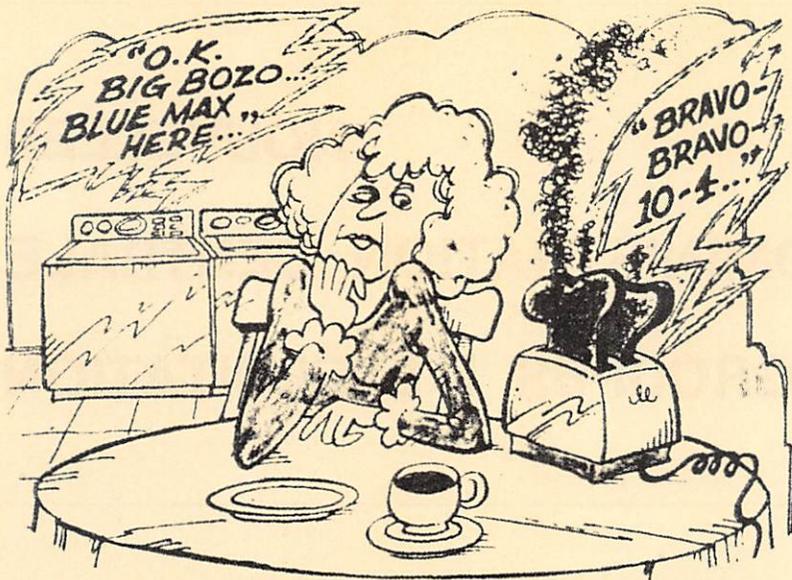
JEU N° 4

$$\boxed{100} \quad \boxed{3} \quad \boxed{25} \quad \boxed{8} \quad \boxed{5} \quad \boxed{2}$$

$$\boxed{924}$$

Le compte est bon.

Vite, au plus tard pour le 28 mars 83, envoyez vos réponses à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.



LES SURPRISES DE LA CITIZEN BAND

Madame Anne Furness de Sydney (Australie) fut étonnée lorsqu'une flamme, jaillissant de son grille-pain, brûla son toast. Le grille-pain fait des choses inattendues, comme par exemple capter des messages radio de la Citizen Band. Juste avant que le toast ne brûle, Mme Furness avait entendu «Bravo, bravo, c'est 10 à 4».

«Ce n'est vraiment pas drôle», a déclaré Mme Furness, expliquant que sa machine à laver capte aussi des messages de cibistes.

Serons-nous aussi victimes de ces désagrèments ?

LA TELEVISION VOUS CAUSE-T-ELLE UNE FATIGUE OCULAIRE ?

Le fait de regarder la télévision est-il mauvais pour les yeux ?

Non, c'est un mythe, déclare l'Association américaine d'optométrie. Cependant, de mauvaises conditions de vision étant susceptibles de vous fatiguer les yeux, suivez les conseils ci-après :

- Placez le téléviseur de façon à éviter l'éclat et les reflets des lampes et des fenêtres. Il est préférable de regarder la télévision avec un éclairage d'ambiance très doux.

- Le téléviseur doit être placé à la même hauteur que vos yeux quand vous le regardez. Evitez de devoir lever ou baisser les yeux pour regarder l'image.

- La distance optimale de vision est égale à 5 fois la largeur de l'écran de votre téléviseur.

- Evitez de fixer l'écran pendant un temps prolongé. De temps à autre, quittez l'image des yeux pour regarder quelques secondes ailleurs.

(FAMILY SAFETY - U.S.A.)

PENSEZ A VOUS !

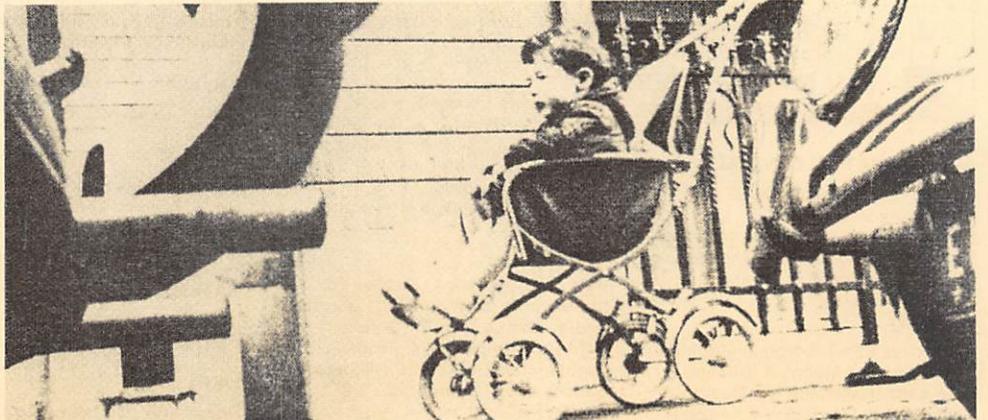
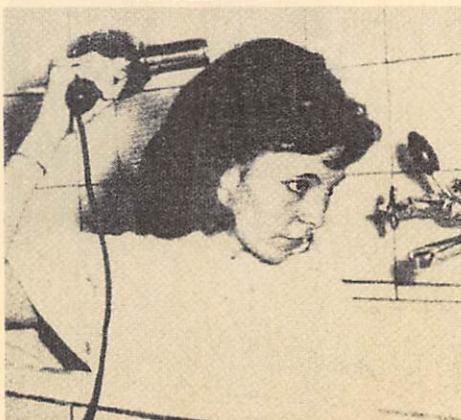
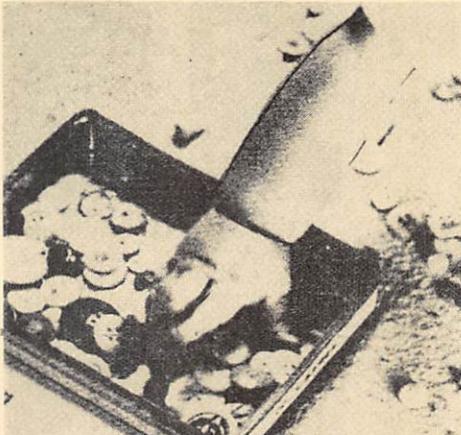
L'imprudence fait partie de notre vie quotidienne. Elle est source de risques, tant pour les autres que pour nous-mêmes. Ci-dessous, nous illustrons trois imprudences qu'il faut absolument éviter car elles peuvent provoquer des accidents mortels.

1. Si Bébé a avalé un bouton, saisissez-le par les chevilles et suspendez-le la tête en bas, afin de lui faire vomir l'objet en question et appelez un médecin. Et que cet incident vous serve de leçon : dorénavant, rangez systématiquement tous les boutons.

2. N'utilisez jamais votre sèche-cheveux pendant que vous prenez votre bain. D'après les pompiers, il s'agit là de la cause la plus fréquente d'électrocution. A vous faire dresser les cheveux sur la tête !

3. Les moteurs tournant au ralenti produisent beaucoup de gaz carbonique. Veillez à emprunter un chemin où votre enfant est à l'abri de ce type d'intoxication.

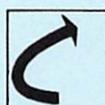
(W-NEWS - BELGIQUE)



NOUVELLES

DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



MUTATIONS

ANVERS

Vandensteen L., ingénieur



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Dhondt B. et Strobbe W.
Haulet N. et Hudier B.

FLANDRE ORIENTALE

Vanden Broeck M. et De Blaere R.

HAINAUT

Sente M. et Lefevre C.-M.
Voesters J.-L. et Debon O.
Rousseau J.-C. et Storez C.

BRABANT

Van Hemelen R. et Janssens G.
Berthels Y. et Blocry P.
Kiesekoms D. et Verlinden J.
Renard J.-C. et Haeck A.-M.

FLANDRE OCCIDENTALE

Zanders M. et Parmentier M.
Calleyl P. et Senave C.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Jeroen chez De Gieter M.-E.
(St.-Kwintens-Lennik)
Marjolein chez Nootaert F. (Ostende)
Véronique chez Cools A. (Anderlecht)
Elke chez Feraille L. (Merksem)

ANVERS

Sven chez Van Tilborgh J. (Kapellen)
Kathleen chez Moons A. (Rumst)
Elke chez Nevelsteen M. (Meerhout)
Sammy chez De Backer J. (Anvers)

Kim chez Wijnants J. (Brasschaat)
Lindsay chez Greuninx A. (Hasselt)

FLANDRE ORIENTALE

Anja chez Blancquaert T. (Wetteren)
Joris chez Heirman M. (Lokeren)
Nele chez Desmet M. (Nevele)

HAINAUT

Jennifer chez Michot Y. (La Louvière)
Corine chez Vandenoorgate J.
(Souvret)

Maxime chez Catherine A. (Eugies)
Jonathan chez Counson E. (Jumet)
Amelie chez Vanderyeught D.
(Anderlues)
Christophe chez François M. (Kain)
Thomas chez Burion R. (La Louvière)
Roger chez Fraikin A. (Châtelet)
Anne-Sophie chez Belle A.
(Marcinelle)

Karoline chez Delauw J.-C.
(Chapelle-lez-Herlaimont)
Sabrina chez Davoine M. (Frameries)
Christopher chez Navez M.
(Courcelles)

Jessica chez Delaby J.-P. (Manage)
Yvan chez Meerschout J.-P.
(Chapelle-lez-Herlaimont)

Frederic chez Jouret R. (Saint-Denis)
Céline chez Cagniaux B. (Loverval)
Sébastien chez Tondeur B. (Hensies)
Yves chez Jaradin M. (Nivelles)
Jonathan chez Kellner L.
(Fontaine-l'Évêque)

Michèle chez Meurant F.
(Merbes-le-Château)
Céline chez Esmanne S. (Anderlues)

NAMUR-LUXEMBOURG

Delphine chez Lallemand C. (Arlon)
Pierre chez Kirten R. (Andenne)
Cintia chez Pirlot J.-L. (Andenne)
Pamela chez François J. (Lacuisine)
Jeremy chez Prinsen Guy (Vitrival)
Joël chez Wilmotte J. (Wépion)
Michael chez Pierre D. (Andenne)

LIEGE

Magali chez Lycops F. (Huy)
Aline chez Witmeur A. (Dalhem)
Valérie chez Loiczli F. (Soumagne)
Joëlle chez Constant G.
(Felron-Romsée)
Caroline chez Henno F. (Tongres)

BRABANT

Bart chez De Rick L. (Kessel-Lo)
Steven chez Meynaerts R. (Louvain)
Joery chez Leneer W. (Gooik)
Stijn chez Segers J.-M. (Roosdaal)
Natalie chez Bekkers H. (Wijgmaal)
Sandra chez Renard J.-C.
(Molenbeek)

Nathalie chez Leclercq J.-M.
(Nivelles)

Patrick chez Beaumont J.
(Schaerbeek)

LIMBOURG

Annelies chez Vanvinckenroye M.
(Hechtel-Eksel)
Stijn chez Billen L. (Hasselt)
Inge chez Driessen H. (Lanaken)
Marieta chez Clerckx J. (Zutendaal)
Patricia chez Peeters R. (Diepenbeek)

FLANDRE OCCIDENTALE

Hannelore chez Vanhoenacker P.
(Menin)
Delphine chez Coopman F.
(Wevelgem)
Sien chez Proot A. (Middelkerke)
Magali chez Priem A. (Ostende)
Danielle chez Boerjan F.
(Knokke-Heist)
Ruben chez Schoonbaert P. (Pittem)
Birger chez Vandenabeele J.-J.
(Ostende)
Lindsay chez Bedert N. (Koksijde)
Stijn chez Clauw L. (Furnes)
Ben chez De Pessemier H. (Courtrai)



RETRAITES

Années
de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Remy C., moniteur 41
Hollanders H., sous-chef de bureau 38
Hollanders J., moniteur d'organ. 38
Willette A., sous-chef contrôleur 33
Hermans J., moniteur 39

ANVERS

Bus J., cond.-rec. AB 41

HAINAUT

Destrais A., sous-chef de bureau 41
Denis P., ouvr. spéc. 34
Niens M., cond.-rec. AB 39
Thiry F., cond.-rec. AB 31

NAMUR-LUXEMBOURG

Lambert J., cond.-rec. AB 32
Randolet J., ouvr. qual. 33

LIEGE

Doignies A., brigadier atel. 42

BRABANT

Beeken F., cond.-rec. AB 37
Meert J., 1er commis d'expl. 38
Bernar J., cond.-rec. AB 38
Vandevelde C., ouvr. qual. 35

FLANDRE OCCIDENTALE

Dugardein A., ouvr. d'élite 31

LES LONGUES CARRIERES



A. Doignies
Liège
du 19. 6.1939
au 1.12.1981



A. Van Rossem
Brabant
du 8.6.1937
au 1.6.1980



A. Destrais
Hainaut
du 22. 1.1941
au 1.12.1981



NECROLOGIE

«Nos Vichaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

Age

ANVERS-LIMBOURG

Goovaerts J., directeur régional 51



ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.

ADMINISTRATION CENTRALE

Van Habost N., directeur 75

ANVERS

De Veuster L., ouvr. qual. de 1ère cl. 72

FLANDRE ORIENTALE

Eeckhout G., piocheur 94
Elegeest L., commis de 2e cl. 78

HAINAUT

Deronne E., conducteur AB 71
Van Liefferinge C., piocheur 89
Caillaux E., commis de 1ère cl. 78
Wagermez M., receveur 78
Croquet M., conducteur AB 57
Cantigneau H., ouvr. qual. 71

NAMUR-LUXEMBOURG

Husson J., piocheur 79
Lassence J., piocheur 91
Tholomé R., cond.-rec. AB 70
Jandairm J., cond. AB-mécan. 84
Amay M., cond.-rec. AB 56
Graindorge R., 1er contrôleur 63
Perot F., ouvr. qual. de 1ère cl. 74

LIEGE

Aerts L., conducteur AB 80
Noiret A., cond. él. 78
Achten P., ouvrier 79
Hellas A., brigad. d'atel. 65
Grégoire N., ouvr. qual. de 1ère cl. 68
Thirifays J., cond.-rec. AB 57

BRABANT

Van den Meerschaut S., receveur 89
Maes L., receveur 77
Vanderminnen J-B, contrôleur 84
Papeliers V., ouvr. semi-qual. 73
Van Bellingen A., piocheur 79
Schaumburg F., ouvr. spéc. 76
Coekaerts E., 1er ouvr. qual. 69
Van Rossem E., chef mov. 1ère cl. 65
De Baut V., ouvr. qual. 81
Vandevelde M., ouvr. qual. 86

LIMBOURG

Theunissen A., cond.-rec. AB 52
Souwens J., brigadier 61

FLANDRE OCCIDENTALE

Pauwaert L., cond. él. 82
Haerynck M., cond. él. 84

1 RETRAITE BIEN MERITEE

Mademoiselle Ceux B., rédacteur

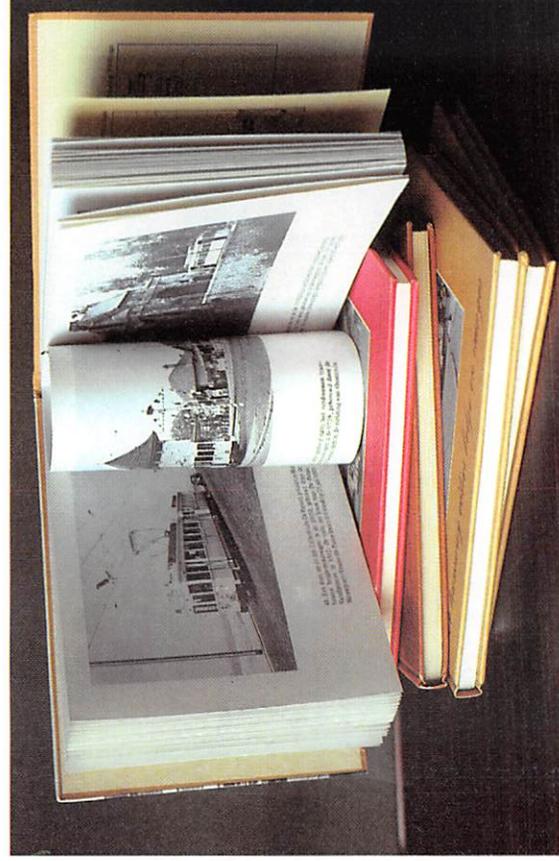
Mlle Bertha Ceux entra en service le 30.6.1945, comme commis auxiliaire, à la Direction du Groupe de Hasselt. Elle fut successivement occupée au Service des Recettes, du Personnel ainsi qu'au Secrétariat. Nommée commis le 1.1.1955, elle fut ensuite promue rédacteur le 1.1.1963.

Mlle Ceux était un agent exemplaire qui, malheureusement, connut au cours de ces dernières années des problèmes de santé.

souhaitons de passer encore de nombreuses années de bonheur.



LIVRES ET REVUES



Les transports en commun en Flandre occidentale. Période 1919-1939.

Trois nouvelles brochures peuvent être obtenues auprès de son auteur Daniël De Volder, Eigen-Heerdlaan 26, 8200 Bruges. Celles-ci font suite aux numéros 1 à 6 dont il fut question dans «Nos Vicinaux» (n°s 214 et 219) et traitent de la période entre les deux guerres mondiales, lorsque de nombreuses lignes de tramways à vapeur furent électrifiées et qu'apparurent sur d'autres lignes des autorails et des autobus.

Elles sont intitulées : n° 7 - la région

d'Izegem - Courtrai - Menin - Mouscron (40 pages - 260 F) ; n° 8 - la région de Dixmude - Ypres - Poperinge - Roulers - Tielt (44 pages - 280 F) ; n° 9 - la région de Bruges - Knokke - Ostende - Furnes (56 pages - 340 F).

Les brochures peuvent être commandées par versement au compte n° 001-0072239-50 de l'auteur. Les personnes qui ont déjà acheté les livres édités de la série, bénéficient d'une réduction.

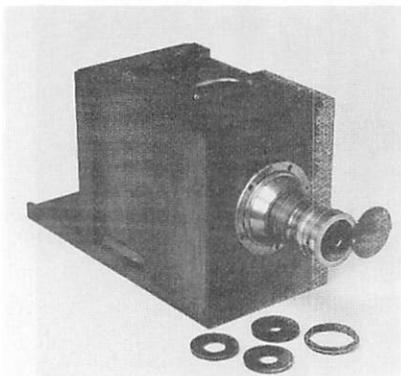
Signalons encore que le fascicule n° 10 qui traitera de la période durant la 2e guerre mondiale, est en préparation.

LA PHOTOGRAPHIE DES ORIGINES A NOS JOURS

L'histoire de l'appareil photographique commence par la découverte de la chambre noire, une enceinte fermée où une image se forme par une petite ouverture. En l'an 1500, Léonard de Vinci mentionnait l'appareil dans ses ouvrages, mais il était déjà probablement connu du savant arabe Ibn al Haytam aux environs de l'an 1000. Equipée d'une lentille en 1568 par Johan Daniello Barbaro, la chambre noire fut redécouverte et améliorée en 1589 par della Porta. Le développement de l'appareil photographique marqua ensuite quelque peu un temps d'arrêt jusqu'à ce que commence au 19^e siècle le grand essor de la photographie.

En 1802, les chercheurs anglais Wedgwood et Davy réalisèrent des reproductions d'objets minces sur du cuir et du papier traités avec une solution de sel d'argent. Ils ont probablement été les premiers à avoir fabriqué consciemment des images photographiques. Leurs épreuves n'étaient toutefois pas durables, car ils ne connaissaient pas une bonne méthode de fixation.

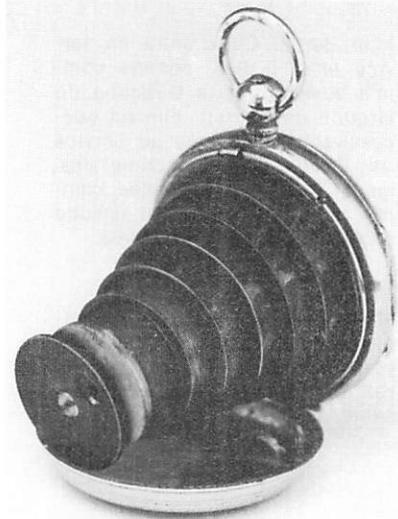
Le premier à avoir réussi à fixer une image avec un appareil photographique fut le Français Joseph Nicéphore Niépce. En 1822, il obtint un positif flou sur une plaque d'étain préparée avec du vernis à l'asphalte et ce, après un temps d'exposition d'environ 8 heures.



Appareil photographique de Chevalier (1860)

En 1827, Niépce se mit en contact avec Louis Jacques Mandé Daguerre, un peintre parisien, qui recherchait également un procédé photographique. Ils poursuivirent leurs expériences ensemble, consacrant une bonne partie de leur temps à l'étude de l'iodure d'argent. Les résultats qui en découlèrent furent tout d'abord peu prometteurs, car les temps de pose dans la chambre noire étaient extrêmement longs. En 1833, lorsque Niépce mourut, Daguerre continua de travailler à l'invention avec le propre fils de Niépce et c'est en 1837 qu'il découvrit tout à fait par ha-

sard que ses plaques recouvertes d'iodure d'argent pouvaient être développées lorsque l'on faisait agir dessus des vapeurs de mercure. Cette découverte permit de raccourcir considérablement le temps d'exposition. Deux



Lancaster's watch camera (1889) : regarder l'heure donne une photo.

années plus tard, l'invention à laquelle on allait donner le nom de daguerréotypie, fut achetée par le gouvernement français et léguée comme cadeau à l'humanité.

On peut donc considérer 1839 comme l'année officielle de la naissance de la photographie, quoique, eu égard aux inventions de Niépce et d'autres, cela ne soit peut-être pas tout à fait exact. Ainsi, en Angleterre, William Fox Talbot travailla également à la photographie, s'inspirant des découvertes de Wedgwood et de Davy, et en 1834 déjà, il obtenait, sur un papier préparé avec du chlorure d'argent, des images négatives qui pouvaient ensuite être reproduites sur le même type de papier. Il découvrit qu'il y avait moyen de rac-



Le «Scénographe» (1875).

courcir les temps considérables d'exposition en développant les papiers à l'acide gallique. L'année même où l'invention de Daguerre fut livrée au public, Talbot exposait ses talbotypes.

L'inconvénient de la daguerréotypie était qu'elle fournissait uniquement des originaux dont il était pratiquement impossible de tirer plusieurs exemplaires, alors que les négatifs de Talbot permettaient de fabriquer sans beaucoup de peine autant de positifs qu'on le souhaitait.

Un grand nombre de chercheurs se sont employés depuis lors à perfectionner la photographie et les plaques primitives se sont développées pour devenir le matériel photographique fiable, uniforme, très léger et ultra-sensible que l'on connaît aujourd'hui.



Péripote (1901) pour des photos panoramiques.

Les anciens appareils photographiques ont cédé le pas aux caméras modernes, qui offrent de multiples possibilités. Nous en sommes aujourd'hui aux appareils qui, fonctionnant non pas avec une pellicule à exposer, mais avec une «puce», captent les images.

Depuis l'imprimerie, il n'y a vraisemblablement pas eu d'invention qui ait marqué la société d'une aussi forte empreinte que la photographie. Jusque dans ses multiples applications — de la photocopie à la prise de vue aérienne, de la radiographie à l'hologramme — elle a influencé et modifié notre façon de «voir». Elle a en fait permis un nouveau regard sur le monde.

Quiconque souhaite en savoir plus sur la photographie peut se procurer le livre «Photographie, des origines à nos jours». Outre de nombreux textes instructifs, ce livre de 352 pages contient 229 photos d'appareils, 200 reproductions de photos et 24 planches en couleurs. Il peut être commandé moyennant virement de 500 F au compte n° 057-6370330-16 du Crédit Municipal de Belgique, Service Culturel, boulevard Pacheco 44, 1000 Bruxelles, avec la mention «Photographie, des origines à nos jours».

Photo D.Z.T.



Le réseau U-Bahn actuel comporte 37 stations et 32 km répartis en trois axes principaux, se croisant à la gare centrale, et cinq branches. L'objectif poursuivi est d'atteindre en 1992 une longueur de 80 km. On enregistre dès maintenant une moyenne d'environ 550.000 voyageurs par jour.

Le métro de Munich, le «U-Bahn», a été ouvert à l'exploitation quelques mois avant le début des Jeux Olympiques de 1972. Sa construction avait commencé dès 1965. Munich possédait pourtant un excellent réseau de tramways, mais il s'agissait en fait de réorganiser les transports de cette ville, la troisième d'Allemagne fédérale avec 1,3 million d'habitants et entourée de quelque 170 communes comptant environ 1 million d'habitants.

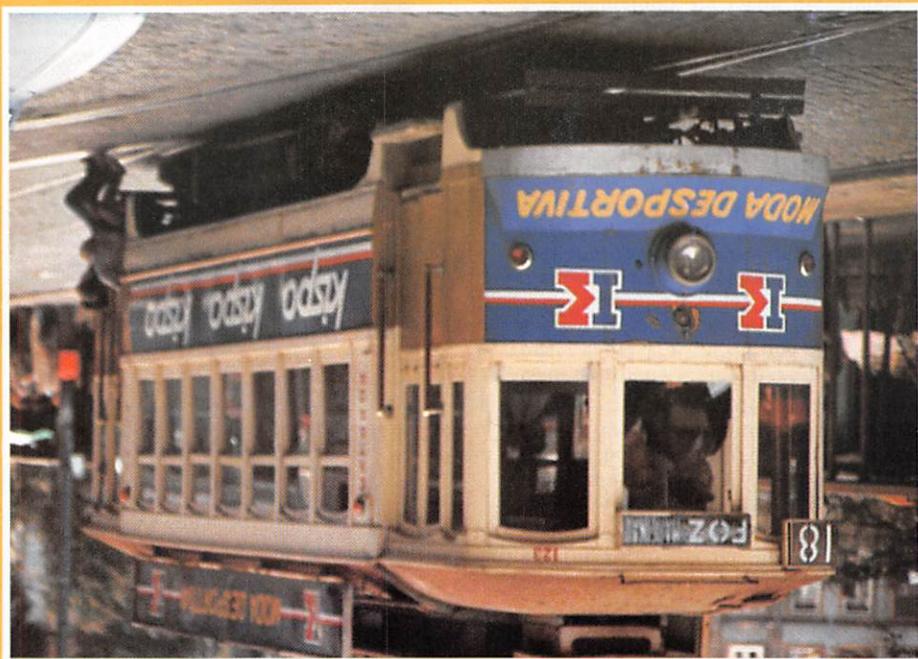
LE METRO DE MUNICH DIX ANS APRES

Porto est le point de départ des principales lignes ferroviaires en direction du sud, du nord et de l'est. De Porto partent également des lignes d'autobus dans toutes les directions. Les transports en commun dans la ville et sa plus proche banlieue sont assurés par des trams, de très vieux trams en vérité, que l'on pourrait comparer à des pièces de musée remises en activité (point de départ principal : Praça da Liberdade), par des trolleybus (idem) et des autobus (point de départ principal : Avenida dos Aliados).

Porto ou Oporto, la deuxième ville de Portugal, se pose en rivale de Lisbonne par l'importance de son port et de son centre commercial. Si Lisbonne a pu s'approprier la première position du pays, à savoir celle de capitale, Porto peut se targuer d'avoir été le berceau de l'état portugais. La grande fierté de Porto est d'avoir donné son nom au cru généreux qui s'est forgé une réputation mondiale : le Porto.

LES VIEUX TRAMS DE PORTO

Photo R. van Hoof.



Se Saviez-Vous ?



UNICEF

L'Unicef est le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Il s'agit en l'occurrence d'une organisation par le biais de laquelle tant les pays industrialisés que les pays en voie de développement collaborent à l'amélioration du bien-être et au développement des enfants et des adolescents. L'Unicef n'est donc pas «uniquement» un organisme de secours, mais c'est un organisme où la coopération s'exerce au plus haut point, tant lors de la prépa-

ration que lors de l'exécution des programmes.

Selon l'Unicef, accorder à l'enfant d'aujourd'hui toute l'attention requise est une première nécessité pour faire réussir n'importe quel effort de développement technique, économique, social ou culturel. Dans le même ordre d'idées, l'attention à accorder au bien-être de la (future) mère est tout aussi prioritaire.

Les enfants actuellement en vie et ceux appelés à naître sont les adultes de demain et ils devront pouvoir aider leur pays à se développer ultérieurement. Aussi doivent-ils y être préparés de la meilleure façon qui soit.

Tous les efforts de l'Unicef tendent à **aider** un pays, des gens, des enfants à **se suffire à eux-mêmes**. La preuve en est apportée notamment par l'aide que reçoit chaque pays lors de la formation d'un cadre propre, chargé du planning et de l'exécution des programmes. Ces programmes, qui sont mis au point conjointement avec les gens dans les pays, villes et communautés rurales concernés, ne sont pas des projets locaux accessoires ne reposant que sur eux-mêmes, mais ils ont une fonction bien précise au niveau national.

La durée de validité d'un projet soutenu par l'Unicef porte souvent sur un certain nombre d'années. L'assistance prêtée doit être connexe à la structure sociale et culturelle de chaque pays.

Une approche strictement individuelle peut, il est vrai, offrir une planche de salut à quelques enfants, mais si l'on veut atteindre et aider les millions d'enfants qui se trouvent dans des situations désespérées latentes, il est indispensable de suivre un programme dit structurel, qui soit bien mis au point.

C'est pourquoi l'Unicef a opté pour la méthode de développement à grande échelle, méthode qui permet à des milliers, à des millions d'enfants de profiter, dans des villages sous-développés et dans de misérables quartiers voués à la démolition, de l'aide de l'Unicef.

Quelques chiffres relatifs à l'aide de l'Unicef en 1981 :

- l'Unicef a apporté son aide à 107 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ;
- il a fourni à 286.900 membres du personnel de santé des bourses leur permettant de suivre des cours de formation ;
- a fourni de l'équipement à 43.000 centres de santé ;
- a fourni des médicaments ainsi que des vaccins contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la rougeole et la polyomyélite ;
- a apporté son appui pour accroître et diversifier la production alimentaire dans 162.400 villages ;
- a fourni du matériel pour la mise en place de 70.404 systèmes d'approvisionnement en eau salubre que profitent à 17,7 millions de personnes, dont 40 % d'enfants ;
- a collaboré à la mise en place de meilleures installations sanitaires pour 2,2 millions de personnes ;
- a contribué à équiper 68.600 écoles primaires en matériel didactique ;
- a contribué au recyclage de 65.100 instituteurs et institutrices ;
- a équipé 17.800 crèches et garderies d'enfants, 3.400 centres et clubs de jeunes et 7.400 centres pour les femmes.



LE 33^e SALON INTERNATIONAL DES CHEMINS DE FER

Du 30 octobre au 14 novembre 1982, la S.N.C.V. a participé au 33^e Salon international des Chemins de fer à la Gare Centrale de Bruxelles. Etaient présents également: le Ministère des Communications, la S.N.C.B., la S.N.C.F., la D.B., les constructeurs belges de matériel de chemin de fer, les principaux clubs d'amateurs de même que quelques importateurs de trains en miniature. Dans un stand bien agencé, la S.N.C.V. a présenté en photos une rétrospective du matériel roulant utilisé depuis près d'un siècle de transport. En outre, le public a pu admirer dans une vitrine des objets vicinaux anciens ainsi que de nombreux modèles réduits de matériel ferré S.N.C.V. construits et prêtés par un particulier, M. L. Lamberts de Malonne.

ACTES DE PROBITE

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Anvers : Hertsens R. (sacoche + 3.900 F + documents) .

Malines : Hendrickx E. (portefeuille + 500 F), Verbeeck F. (portefeuille + 5.305 F), Vervoort L. (portefeuille + 716 F), Mergits P. (portefeuille + 1.050 F), Haesaerts C. (portefeuille + 16.050 F) + (alliance), Smets J. (montre), Baetens R. (portemonnaie + 1.000 F).

Turnhout : Van den Heuvel A. (sacoche + 906 F + abonnement), Verhoeven J. (portefeuille + 2.000 F), Rieberghe (portefeuille + 1.025 F), Vanderveken L. (portefeuille + 1.750 F), Van den Plas A. (portefeuille + 1.620 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : De Jaeger G. (1.144 F), Erauw W. (619 F), De Vriendt J. (850 F).

Hofstade : Dreesbeke M. (6.375 F + chèques).

St-Nicolas : Dhondt F. (1.000 F).

HAINAUT

Charleroi : Pieret J. (portefeuille + 1.505 F), Dufert E. (portefeuille + 1.300 F), Seumois M. (portefeuille + carte de banque + 1.000 F).

Jumet : Peeters A. (portefeuille + 14.650 F), Nicolas F. (sac + portefeuille + 540 F).

Mons : Vienne M. (portefeuille + documents + abon. + 1.300 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Andenne : Orban M. (portefeuille + 1.400 F).

Arlon : Maquet T. (portefeuille + 4.263 F).

Dinant : Damilot M. (sac + 2.000 F).

Namur : Damoiseau J. (portefeuille + 900 F), Lievin A. (portefeuille + 500 F), Remée F. (sacoche + carnet de chèques + carte de banque + 8.233 F).

LIEGE

Liège St-Gilles : Gilles J. (portefeuille + 1.600 F).

BRABANT

Cureghem : Motheu J. (portemonnaie + 170 F).

Louvain : Lurquin E. (portefeuille + documents + 6.650 F), Nijs A. (sacoche + documents + 700 F), Phillippaerts J. (obligation de 25.000 F).

Wemmel : De Decker D. (portefeuille + documents + 2.000 F).

LIMBOURG

Hasselt : Hermans C. (sacoche + 1.700 F), Bleus G. (portefeuille + 1.006 F), Vanspauwen M. (portefeuille + 400 F).

Lanaken : Drutti P. (portemonnaie + 2.000 F), Bongaers J. (portemonnaie + 600 F).

St-Trond : Hillaert R. (portefeuille + 600 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Coppejans H. (portefeuille + 464 F), Deklerck J.-M. (portefeuille + 3.700 F), Van Hoenacker P. (machine à calculer électronique), Sypre J. (portefeuille + 850 F), De Coninck M. (montre dame).

SOMMAIRE N° 222 JANVIER-FÉVRIER 1983

Vacances 83	2
1000 jours sans accident - équipe n° 3	
Mouvement Tessenderlo - St-Trond	3
Un jour ou un week-end d'évasion...	3
Remise de distinctions honorifiques	
Administration centrale	4
Une nouvelle équipe de football	5
Vers une nouvelle tarification à la SNCV	6
Pages familiales	8
Personalia	10
Une retraite bien méritée	11
Livres et revues	11
La photographie	12
Le saviez-vous ?	13
L'Unicef	14
Le 33 ^e salon international des chemins de fer	15
Actes de probité	15

Photo de la couverture :

Vieux métiers de chez nous :
le vannier

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles*



Impr. Grafisch Bedrijf Schoonbaert - Bruges 2.

*Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.*